

## Une coupe en verre gravé au Fort-Harrouard, commune de Sorel-Moussel (Eure-et-Loir)

Hélène CHEW

célèbre coupe en verre gravé de la nécropole du Vieil-Atre à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), représentant le sacrifice d'Abraham. Les collections de Saint-Germain conservaient déjà huit fragments d'une coupe de même type de forme Isings 116 à décor gravé du groupe de Wint Hill (1), défini par D.B. Harden en 1960 (2). Le plus petit mesure de 2,1 cm et le plus grand 5,7 cm (fig. 1). Le matériau est un verre soufflé vert clair, assez épais, de 0,16 à 0,3 cm. Tous les fragments portent trace du décor gravé sur l'extérieur du vase. L'un d'eux est partiellement fondu (n° 8). Le diamètre initial du vase devait être de 19 ou 20 cm environ, pour une hauteur de 5 à 7 cm. Ces modestes fragments, sans doute assignables au milieu du IV<sup>e</sup> siècle, sont restés presque inédits (3).

### Le décor gravé

Il est possible que l'un des fragments (n° 5) porte, à l'état de trace, l'amorce de l'empatement d'une lettre gravée, ce qui ne saurait surprendre, puisque les coupes de la série portent le plus souvent une inscription gravée. Un seul raccord semble pouvoir être proposé pour deux fragments (n<sup>os</sup> 1 et 2), mais tous semblent appartenir au même objet. L'identification du décor est difficile. En utilisant le répertoire iconographique des autres coupes du groupe, qui compte une bonne quarantaine de pièces, ornées de scènes de chasse, de représentations mythologiques et chrétiennes, quelques pistes peuvent seulement être suggérées.

La chevelure d'un homme est bien identifiable sur le fragment n° 1 : il s'agit donc d'une scène figurée, mais c'est le cas pour toutes les coupes du groupe. Le plus grand fragment (n° 2) porte un décor géométrique de carrés juxtaposés qui évoque plus l'appareillage d'un mur que les mailles en losange d'un filet de chasse, ce qui permet d'évacuer, a priori, les scènes de chasse et de retenir l'hypothèse de la présence d'un élément architectural dans le décor gravé. Seules deux représentations chrétiennes, dans l'état actuel du corpus iconographique, comportent un élément bâti. La première est le sacrifice d'Abraham, tel qu'il est figuré sur la coupe de Pallien, conservée au Landesmuseum Trier (4). À l'arrière-plan figure un édifice muni d'un fronton, mais sans effet de quadrillage. La seconde est la résurrection de Lazare, connue par la seule coupe de Vermand, autrefois conservée à Saint-Quentin, dans

l'Aisne, mais aujourd'hui disparue (5). Lazare est montré dans son tombeau, et le toit du tombeau présente un effet de quadrillage, il est vrai en losanges. Un autre détail de la coupe du Fort-Harrouard pourrait la rapprocher de celle de Vermand. Sur le plus grand fragment (n° 2), on observe en effet un motif que l'on peut comparer au bas de la tunique du Christ, sur la coupe de Vermand : les « yeux » qui simulent sans doute des plis, ou des galons brodés. Bien sûr, cela soulève quelques difficultés, car si il s'agit bien de plis du bas d'une tunique, on ne comprend pas bien pourquoi la tête de Lazare se retrouverait au niveau du genou du Christ. Enfin, un troisième détail est à souligner : le fragment n° 7, dont l'incurvation montre qu'il est proche du bord de la coupe, porte un trait souligné par un rang de hachures, dont la disposition rappelle la ligne de sol de la coupe de Vermand.

### L'historique de la fouille

Les huit fragments ont été mis au jour en 1930, 1931 et 1933 par l'abbé Joseph Philippe (1876-1950) sur le site du Fort-Harrouard, commune de Sorel-Moussel (Eure-et-Loir). Le site fut donné à l'État par un mécène normand, M. Deglatigny, en 1921, et attribué au musée des Antiquités nationales, ainsi que le mobilier issu des fouilles, menées par l'abbé de 1906 à 1950. Ses techniques de fouille sont celles de l'époque : il fait creuser des larges tranchées de 2,50 m de largeur, et décape ainsi de grandes surfaces. Mais il semble avoir été un fouilleur méticuleux, et il eut recours à l'avis scientifique de personnalités de premier plan, comme Georges Chenet, pour la céramique sigillée d'Argonne, ou Adrien Blanchet, pour la numismatique. De plus, l'abbé rédige, surtout dans l'entre-deux guerres, des rapports de fouilles détaillés remis au musée. Il publie régulièrement ses travaux. Toutes les conditions semblent donc réunies pour tracer un tableau précis du contexte et des circonstances de découverte de la coupe. Ce n'est pas le cas, pour deux raisons. D'abord parce que les périodes essentielles de l'histoire du Fort-Harrouard sont le Néolithique et l'âge du Bronze, et on comprend que l'abbé y ait consacré ses principaux efforts. Ensuite parce que le fouilleur explique à plusieurs reprises que les niveaux les plus récents, à savoir de la Tène et de l'époque gallo-romaine, sont très mélangés, affleurent sous la terre végétale et ont été très perturbés par la mise en culture antérieure au don à l'État.

### Le site du Fort-Harrouard

Le Fort-Harrouard est situé à environ 8 km au nord de Dreux. C'est un éperon barré qui surplombe la vallée de l'Eure, dont l'enceinte la plus ancienne date du Néolithique. Le site couvre environ 11 ha, dont 2 ont été fouillés. L'occupation humaine y remonte au Néolithique, vers 3500 avant J.-C. La présence

1.- Sans n° d'inventaire. Dimensions : 1 : 2,4 x 1,5, ép. 0,16 à 0,18 ; 2 : 5,7 x 4,7, ép. 0,18 à 0,3 ; 3 : 3,2 x 2,6, ép. 0,16 à 0,19 ; 4 : 2,1 x 1,8, ép. 0,18 à 0,20 ; 5 : 2,7 x 2,3, ép. 0,22 ; 6 : 2 x 2,2, ép. 0,2 ; 7 : 2,9 x 2,1, ép. 0,23 à 0,27 ; 8 : 2,6 x 2,3, ép. 0,26 cm.

2.- HARDEN (D.B.), « The Wint Hill hunting bowl and related glasses », *Journal of Glass Studies*, 2, 1960, p. 44-81.

3.- PHILIPPE (J.), « Le Fort-Harrouard », *L'Anthropologie*, 46, 1936, fig. 46, n° 19-20 p. 585 ; CHEW (H.), « La coupe gravée au sacrifice d'Abraham de Boulogne-sur-Mer, Pas-de-Calais (France) », *Journal of Glass Studies*, 45, 2003, n° 2 p. 103.

4.- GOETHERT-POLASCHEK (K.), *Katalog der römischen Gläser des Rheinischen Landesmuseums Trier*, 1977, Mainz am Rhein, n° 68 p. 29, pl. 31.

5.- PILLOY (J.), *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*, II, Saint-Quentin, Paris, 1895, p. 160.

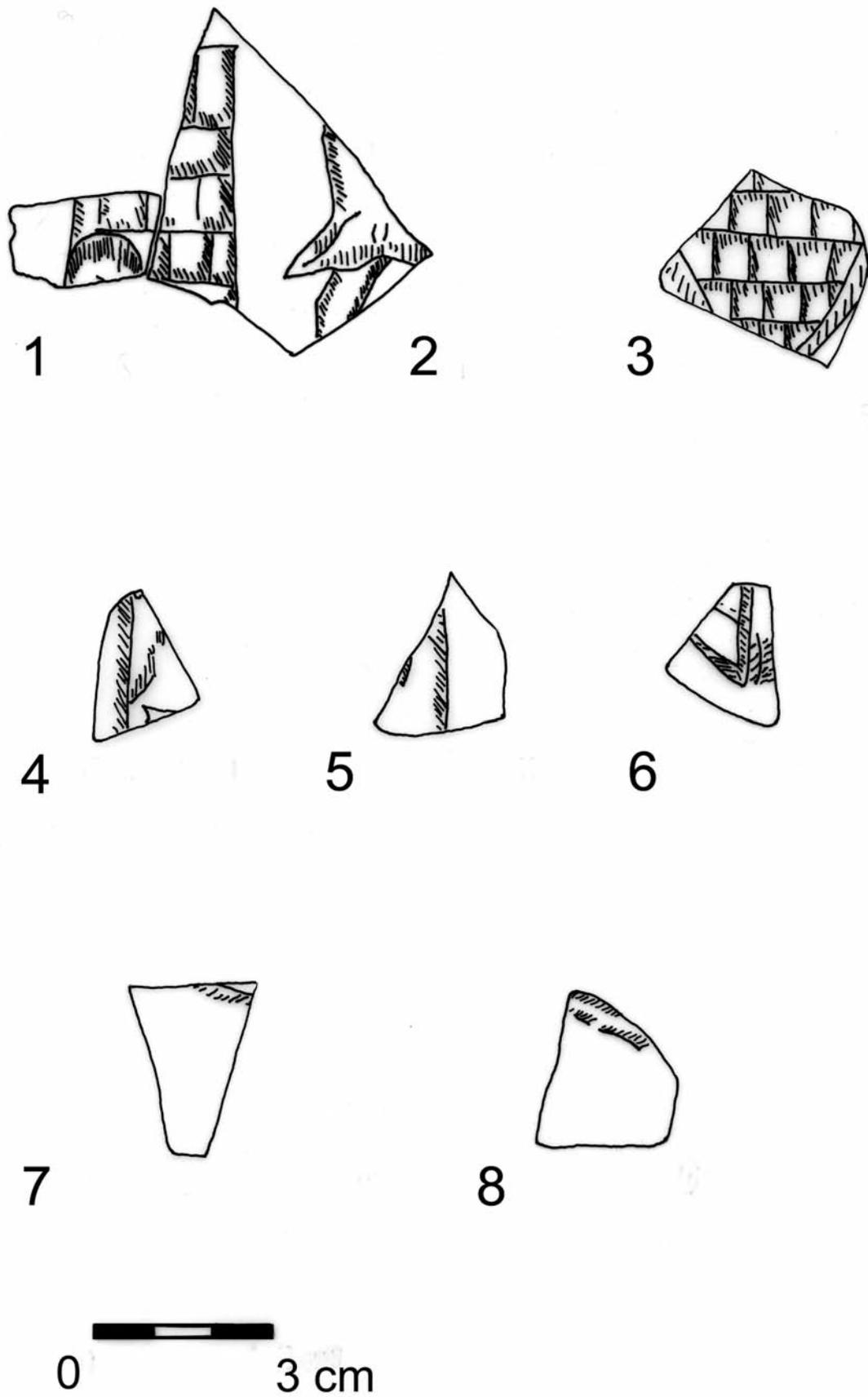


Fig. 1 Fragments de coupe Isings 116 du Fort-Harrouard, Sorel-Moussel (Eure-et-Loir) Dessin H. Chew

humaine à l'époque romaine, selon le fouilleur, est temporaire, de peu de durée, et limitée essentiellement au IV<sup>e</sup> siècle. Elle est surtout concentrée dans la partie sud-est de l'enceinte. Cependant, dans le compte rendu de ses fouilles de 1910, il mentionne le fait que des vestiges d'époque romaine se trouvent épars sur toute la surface de l'enceinte, et décrivant le matériel concentré dans la partie sud-est, il cite de la céramique sigillée à décor figuré, des grands vases à deux anses en céramique blanche, des débris de *dolia*, et un double sesterce de Postume, ce qui fait penser à une fréquentation possible du site aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles (6).

### Les circonstances de découverte

Vingt ans plus tard, en 1930 et les années suivantes, l'abbé Philippe fouille de nouveau la partie sud-est du camp, toujours dans les couches superficielles mêlant niveaux de la Tène finale et gallo-romains. Il met au jour une zone d'habitat d'époque romaine parallèle à l'enceinte et large de 18 à 20 m, où tuiles, charbons de bois, clous de charpente et ferrures indiquent l'existence de cabanes, peut-être trois, munies ou non d'un foyer. D'après lui, aucune trace de maçonnerie, et il suppose qu'il s'agit de cabanes en bois. Le mobilier comprend de nombreux fragments d'amphores, de la céramique sigillée d'Argonne, des scories de fer et de bronze, des petits bronzes de Valentinien I (364-375), Valens (364-378), Valentinien II (375-392) et Maxime (383-388) et des fragments de verre gravé (7). En 1931, dans le même secteur, et dans le même contexte, il signale la découverte de « fragments de grands vases gravés » (8). En 1933, toujours du côté de la Vallée Moulin, il signale entre autre la présence de scories de verre et, de nouveau, la découverte de deux fragments de verre gravé (9).

### Le Fort-Harrouard à l'époque romaine

Même en tenant compte du fait que les fouilles anciennes ont pu ignorer une implantation d'époque romaine plus développée que celle observée par l'abbé, on peut légitimement se demander comment un objet de semi luxe comme la coupe gravée a pu parvenir dans les « cabanes » du Fort-Harrouard. Cela conduit à s'interroger sur l'ampleur et la nature de l'occupation de ce site à l'époque romaine tardive. Le contexte archéologique régional de ce secteur, à cheval sur la Beauce et la Normandie, est malheureusement fort mal connu. Depuis longtemps, les travaux archéologiques portent essentiellement sur le sud du département, où se trouve Chartres, chef-lieu de la cité des Carnutes au Haut-Empire. La plus proche agglomération antique d'une certaine importance est Dreux, dont on ne sait rien, ou presque. Elle figure pourtant sur la table de Peutinger (*Durocassio*), sur la voie reliant Évreux à Chartres. Celle-ci n'a, semble-t-il, pas été localisée,

et son itinéraire précisé. On peut penser que la partie de la vallée de l'Eure où se trouve le Fort-Harrouard constituerait un tronçon assez indiqué. Une route moderne reliant Évreux à Dreux, via Saint-André-de-L'Eure, passe du reste par Marcilly, situé juste en face du Fort-Harrouard.

En l'absence de données précises sur le contexte archéologique du secteur du Fort-Harrouard, pour l'époque gallo-romaine, l'examen, même superficiel, du matériel céramique mis au jour sur le site permet de suggérer qu'il était plus largement ouvert aux courants d'échanges et commerciaux que ne le laisse supposer la description des « cabanes » de l'abbé Philippe.

Le matériel comprend, entre autres, plusieurs dizaines de tessons ou fragments de céramique sigillée d'Argonne, principalement de la forme Chenet 320, ornés à la molette. G. Chenet avait notamment identifié une molette attribuée à l'officine des Allieux-Vauquois, et datable du début du V<sup>e</sup> siècle (10). Ce type de production étant très largement diffusé au nord de la Loire, il n'y a là rien de très notable. Différents types de céramique peinte tardive (dont des productions de l'Est) sont également présents sur le site, de même que des productions de Jaulges-Villiers-Vineux. En revanche, la présence d'au moins deux tessons de céramique à l'éponge, appartenant sans doute à deux individus (une forme ouverte et une cruche à col blanc) est beaucoup plus inattendue. D'après les derniers travaux, cette céramique, dont on situe la production dans le centre ouest, entre la fin II<sup>e</sup>/début III<sup>e</sup> siècle et le début du V<sup>e</sup> siècle, est bien sûr diffusée dans le centre ouest, mais aussi, par voie maritime, sur la façade atlantique et les sites côtiers de la Manche. Sa présence est ainsi signalée, en faible quantité, sur des sites urbains et/ou côtiers, comme Avranches, Cherbourg, Vieux (chef-lieu des Viducasses), Caen et Rouen (11). Le même commentaire peut-être fait au sujet des cinq tessons de Dérivée de sigillée paléochrétienne, sans doute issus d'officines aquitaines, plutôt que languedociennes (12). Pour résumer, le faciès céramique du Fort-Harrouard de l'Antiquité tardive, composé de sigillée de l'Est, de D.S.P, de céramique peinte et de céramique à l'éponge, évoque plus celui des agglomérations en général côtières, et souvent de première importance, de Normandie (Basse et Haute) (13) que ce que l'on connaît pour le Centre. Dans le contexte d'un site ouvert à des courants commerciaux à longue distance, la présence d'une coupe en verre à décor gravé, peut-être produite en Rhénanie, à Cologne, ou à Trèves, s'explique assez bien. On notera par ailleurs que parmi le

10.- PHILIPPE (J.), « Le Fort-Harrouard », *L'Anthropologie*, 47, 1937, p. 289-290, fig. 72 p. 289.

11.- SIMON-HIERNARD (D.), « Du nouveau sur la céramique « à l'éponge », *Actes de la SFECAG*, 1991, Cognac, 1991, p. 61-76 ; BLASZKIEWICZ (P.), JIGAN (Cl.), « La céramique du Bas-Empire en Normandie », in TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) dir., *La céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines*, Actes de la table-ronde de céramologie gallo-romaine, Arras, 8-10 octobre 1991, Revue du Nord, Hors Série, 4, 1994, p. 127-139.

12.- PHILIPPE, op. cit. note 10, fig. 72, n° 9 p. 289 ; SOULAS (S.), « Présentation et provenance de la céramique estampée à Bordeaux », *Aquitania*, XIV, 1996, p. 237-253.

13.- Voir BLASZKIEWICZ, JIGAN, op. cit. note 11.

6.- PHILIPPE (J.), « Fouilles au Fort-Harrouard. 1909-1910 », *Bull. soc. Normande d'études préhistoriques*, XVIII, 1910.

7.- Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, archives, ms, J. Philippe, « Fouilles au Fort-Harrouard. 1930 ».

8.- Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, archives, ms, J. Philippe, « Fouilles au Fort-Harrouard. 1931 », p. 5.

9.- Saint-Germain-en-Laye, musée d'Archéologie nationale, archives, ms, J. Philippe, Cahier de fouilles, non paginé.

mobilier des fouilles de l'abbé figure la moitié d'un fléau de balance à deux plateaux en bronze d'époque romaine.

### Le contexte de la dernière utilisation de la coupe

On l'a vu, le bouleversement de la stratigraphie la plus superficielle rend difficile l'identification du contexte de découverte de la coupe.

Ce contexte pourrait être artisanal. En 1930 et dans les années suivantes, années de découverte des fragments de la coupe en verre gravé, l'abbé décrit dans ses rapports de fouille des habitats d'époque romaine. Mais quelques années plus tard, en 1937, il fait état de la mise au jour, toujours dans le même secteur, sur le « bord est », dans la partie inférieure de la couche gallo-romaine, d'un atelier de verrier (14). Il décrit de nombreux fragments de gobelets en verre très fin, un amas de terre cuite différent des foyers habituels, dans lequel on pourrait reconnaître un four, le contenu d'un creuset (MAN, inv. 86487) et deux lingots d'étain ou de plomb. Il indique également que dès 1911, il avait soumis à Joseph Déchelette des blocs d'une verre bleu foncé et verdâtre bruts, taillés comme des nucléus de silex. Le grand archéologue lui avait suggéré de chercher un atelier de verrier. La datation de cette structure, dont il indique qu'elle se trouve à la base de la couche gallo-romaine, pourrait être confirmée par le mobilier d'une sépulture à inhumation « de même époque », orientée N.E / S.O., trouvée à 12 m de distance. Outre une « attache en fil de bronze, trouvée près du bassin » et quelques traces de fer, sous le squelette, le mobilier est composé de deux coupes en verre vert foncé à dépressions de forme Isings 117. C'est une forme bien représentée dans le nord et nord-est de la Gaule, et en Rhénanie. Elle apparaît dans des contextes du début du IV<sup>e</sup> siècle et semble être surtout utilisée dans la seconde moitié de ce siècle, jusqu'au début du Ve siècle. Dans la notice rédigée à ce sujet en 1989, pour le catalogue *À travers le verre* (15), ce ne sont pas les coupes à dépressions clairement décrites par l'abbé Philippe, mais des coupes apodes de la forme Feyeux T. 55 qui avaient été associées à tort à la sépulture. Une datation beaucoup plus tardive (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles), qu'il convient donc de réviser, avait été proposée. Une activité verrière s'est donc sans doute développée au Fort-Harrouard au IV<sup>e</sup> siècle. La coupe gravée, ou ses fragments, a-t-elle été stockée par l'artisan verrier en vue de son recyclage ? La seule présence de l'un des fragments partiellement fondu de la coupe ne permet pas de l'affirmer, d'autant que l'abbé Philippe signale à plusieurs reprises des vestiges de structures d'habitat brûlées. En dehors d'une boule de verre vert foncé fondu, d'un poids 19,24 g, et du contenu du creuset cité *supra*, le matériel archéologique du Fort-Harrouard conservé au musée d'Archéologie nationale ne semble pas comporter d'autres indices explicites d'activités de recyclage du verre.

Une autre hypothèse peut également être proposée pour expliquer la présence de la coupe au Fort-Harrouard. Parmi le matériel d'époque romaine tardive figurent plusieurs éléments sortant de l'ordinaire. Il s'agit d'un élément de garniture de

ceinturon de type militaire (16), en bronze (L. 7,2 cm), de forme sub-hélicoïdale, d'un type assez peu fréquent, mais qui trouve un parallèle dans une pièce mise au jour dans une sépulture de Cologne (17). La date (avant 1936) et le contexte exacts de sa découverte sont inconnus. Deux petits fragments de tôle de bronze à décor estampé (L. 2,2 et 9,2 cm) sont également à signaler (18). Le plus grand porte un décor végétal stylisé, mais le plus petit, plié en deux, est orné d'une tête de femme à droite, inscrite dans un médaillon. L'amorce d'un autre médaillon est visible sur le rabat. Ces fragments appartiennent au revêtement en tôle de bronze d'un coffret. Le décor de ces objets, obtenu par estampage, peut être païen ou chrétien. Il s'agit d'objets relativement rares, dont une centaine de fragments était répertoriée en 1971 (19), majoritairement en Hongrie, mais aussi en Rhénanie et au nord de la Loire, voire de la Seine. En France, environ une douzaine sont connus. On les retrouve le plus souvent dans certaines sépultures de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle et du début du V<sup>e</sup> siècle, comme à Vermand, Abbeville-Homblières et Marteville, dans l'Aisne ou Chevincourt, Villers-sous-Erquery, dans l'Oise. On notera que le décor de buste de femme n'est attesté, semble-t-il, que sur un fragment de Vermand, ou il fait face à un buste masculin d'allure « constantinienne » (20). Les fragments de coffret du Fort-Harrouard ont été trouvés en 1921, dans la partie sud de l'enceinte, en dehors de « cabanes gauloises ». Au même moment, l'abbé recueille quatre tessons d'au moins trois bols Chenet 320 à décor à la molette, et le fragment de verre fondu (n° 8) dont il a été question plus haut. On peut donc supposer qu'il fouillait déjà dans le secteur exploré dans les années trente. Ces différents objets, dont il convient de souligner de nouveau le caractère inhabituel, sinon exceptionnel, pourraient éventuellement appartenir au mobilier funéraire d'une ou plusieurs sépultures bouleversées. Cela n'est pas impossible, puisqu'ils proviennent, a priori, du secteur où fut trouvée la sépulture aux deux coupes Isings 117. Ceinturon militaire, coffret et éventuellement coupe de verre gravé ont-ils appartenu au mobilier funéraire d'un homme servant dans l'armée romaine ?

Ces questions, même si elles ne peuvent que rester sans réponse, incitent bien entendu à reconsidérer la nature de l'implantation d'époque romaine, et à s'interroger sur son insertion dans le contexte archéologique régional, voire supra régional. La situation naturelle privilégiée du site du Fort-Harrouard, qui commande une vaste portion de la vallée, a pu en faire, bien après le Néolithique, un point stratégique important à l'époque romaine tardive.

Hélène Chew ; *Conservateur en chef au Musée d'Archéologie Nationale*

Château, Place Charles-de-Gaulle  
78105 Saint-Germain-en-Laye cedex

### 1. Présentation de l'opération (Cristina Gonçalves-

14.- PHILIPPE (J.), « Quelques aspects du Fort-Harrouard. Le Fort-Harrouard après la conquête », *Bull. soc. Normande d'études préhistoriques*, XXXV, fasc. 1, 1949, p. 16.

15.- CHEW (H.), « Sorel-Moussel (28), Fort-Harrouard », in FOY (D.), SENNEQUIER (G.), *À travers le verre du moyen âge à la renaissance*, cat. exp., Musée départemental des Antiquités de Seine-Maritime, Rouen, 1989, n° 7-35 p. 60.

16.- PHILIPPE, op. cit. note 3, fig. 46-5 p. 585.

17.- BULLINGER (H.), *Spätantike Gürtelbeschläge : Typen, Herstellung, Tragweise und Datierung*, Bruges, 1969, T. I n° 78 p. 88, T. II, pl. XIV-7.

18.- PHILIPPE (J.), « Cinq années de fouilles au Fort-Harrouard. 1921-1925 », *Bull. soc. Normande d'études préhistoriques*, HS, 1927, pl. III-25, p. 25.

19.- BUSCHHAUSEN (H.), *Die spätrömischen Metallschmuckstücke und frühchristlichen Reliquiare*, Wiener byzantinische Studien, IX, Österreichische Akademie der Wissenschaften, Vienne, 1971.

20.- PILLOY, op. cit. note 5, p. 213 (fig.).